

**Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 029-212901763-20260921-D2026210908-DE

<u>Nombre de conseillers</u> • en exercice : 19 • présents : 18 • votants : 19	L'an deux mil vingt-six, le vingt et un septembre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Plonévez-Porzay, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Alain PENNOBER, Maire. <u>Présents:</u> PENNOBER Alain, PENNANEACH Sylviane, LE PAGE Jacques, Véronique LEBON, BODENAN Pascal, LE BOURCH Béatrice, PIRIOU André, LE MEUR Cathy, FLOCHLAY Denis, BOUTIN Gilles, CALVEZ Marie Elisabeth, LE MENN, Michel, , FERTIL André, DIVANACH Armelle, LANDREIN Marine, TYMEN Kevin, GARGADENNEC Alan <u>Absents excusés :</u> LE BRIS Christelle donne pouvoir à LANDREIN Marine, HASCOET Valérie donne pouvoir à LE BOURCH Béatrice
<u>Date de convocation</u> 15 septembre 2026	<u>Elue secrétaire de séance :</u> LE MENN Michel

Assistait également à la réunion Sébastien LE GARREC, secrétaire général de mairie.

8. Motion de soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Châteaulin

Le Conseil Municipal rappelle que l'accès aux soins constitue un enjeu majeur d'attractivité, de solidarité territoriale et d'égalité entre les citoyens.

Le territoire de Châteaulin est aujourd'hui identifié par l'Agence Régionale de Santé Bretagne comme une zone blanche en imagerie médicale, ne disposant d'aucun plateau technique de proximité. Les habitants du bassin de vie, ainsi que ceux de la presqu'île de Crozon et du Centre-Finistère, sont contraints de parcourir des distances importantes pour accéder à un scanner, une IRM ou à certains examens de dépistage, notamment en matière de cancer du sein.

Le projet porté par le groupe RIM 29 Sud prévoit l'implantation à Châteaulin d'un plateau d'imagerie comprenant un scanner, des IRM, un mammographe, des équipements de radiologie conventionnelle et d'échographie. Cette implantation contribuerait à améliorer les délais d'accès aux examens, à renforcer les parcours de soins, à soutenir la maison de santé pluridisciplinaire et à conforter l'offre médicale de proximité sur l'ensemble du territoire.

Le Conseil communautaire prend acte des difficultés économiques exposées par le porteur de projet, résultant notamment de l'évolution récente des modalités nationales de financement de l'imagerie médicale, qui fragiliseraient la réalisation de cet investissement pourtant autorisé par l'ARS.

Considérant que ce projet répond à un besoin reconnu de santé publique et constitue un équipement structurant pour le Centre-Finistère ;

Considérant qu'un accès rapide à l'imagerie médicale favorise le dépistage précoce, améliore la prise en charge des patients et participe à la lutte contre les inégalités territoriales de santé ;

A l'unanimité, le Conseil :

- AFFIRME son soutien au projet de création d'un plateau d'imagerie médicale à Châteaulin ;

**Extrait du registre des délibérations
du conseil municipal de PLONEVEZ-PORZAY**

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 029-212901763-20260921-D2026210908-DE

- DEMANDE que les conditions permettant sa réalisation puissent être réunies dans les meilleurs délais ;
- INVITE l'Agence Régionale de Santé Bretagne, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Finistère et les autorités nationales compétentes à rechercher, avec les porteurs du projet, les solutions permettant d'assurer sa viabilité économique dans l'intérêt de la population ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à transmettre la présente motion aux services de l'État, à l'ARS Bretagne, à la CPAM du Finistère ainsi qu'aux parlementaires du territoire.

Pour copie conforme
A Plonévez-Porzay,
le mardi 22 septembre 2026

Le maire

Alain PENNOBER

